

LE TERMINAL A DOMICILE...

Henri DURAND

azimuts », mais, la encore, ont été privilégiées les dimensions territoriales puisque telle était la mission du colloque. Il convient donc de restituer l'anticipation de Henri Durand, rapporteur (Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université), dans le contexte d'une évolution plus globale de la société et des ménages. Mais telle quelle, cette anticipation du début du XXI^e siècle peut apporter déjà quelques surprises.

Les changements que l'informaticque peut apporter à la géographie ne viendront pas seulement du secteur des industries, du commerce ou de l'administration. Ils viendront aussi du mode de vie où l'informaticque peut jouer un rôle actif. Bien sûr, il faut ici anticiper plus loin qu'à l'horizon 1990 et c'est ce qui a été fait au colloque d'Arc-et-Senans, pour autant attentif à rester réaliste dans la génération connue ou entrevue de l'informaticque des vingt prochaines années. L'impact de l'informaticque sur la société n'a pas été analysé « tous

essentiellement dans le désir de passer des ordres commerciaux ou bancaires ou de poser des questions de documentation ou d'enseignement. Il faut donc s'attendre à une dissymétrie de la liaison homme-machine qui mènera, mais à une échéance plus lointaine que 1990, au développement de récepteurs élaborés tandis que l'émetteur restera, par exemple, le simple téléphone.

Si l'on distingue trois classes dans les activités informaticques des ménages : — ordres, informations émanant du ménage ; — demandes, réponses, en général sélectives, à des questions souvent simplement formulées ; — dialogue actif, forme supérieure de la téléinformaticque, autorisant la réponse à une question complexe ; il est prévisible qu'en 1990, la téléinformaticque aura dans certains pays atteint une fraction des ménages pour ce qui est des ordres et des demandes simples, mais ne pourra vraisemblablement pas avoir atteint le niveau du dialogue véritable, tant par manque d'équipements adéquats que par l'absence, chez l'individu, d'une bonne compréhension des règles particulières qui impliquent le dialogue avec l'ordinateur.

Services collectifs offerts à l'individu par l'informaticque

L'informatication sera beaucoup plus sensible au niveau des services offerts au public qu'au niveau du domicile de l'individu. Cependant, la généralisation de tels services et surtout la qualité des

télévision par câbles. S'il ne s'agit actuellement que d'une technique de l'informaticque, il semble que, devant les caractéristiques techniques de ce mode de transmission qui offre des perspectives immenses, on puisse imaginer une informatisation du procédé dans le sens d'un accès à des fichiers visuels par l'intermédiaire de l'ordinateur.

Dissymétrie de la liaison homme-machine

Limité aux possibilités qu'offre le combiné téléphonique, le dialogue avec le centre informaticque ne pourra s'effectuer que sous forme vocale ; la transmission numérique codée n'est permise, à l'aide d'un clavier, qu'en entrée. Le terminal téléphonique simple implique donc, pour son succès, l'aboutissement des travaux actuellement entrepris dans le domaine de la reconnaissance et de la synthèse de la parole. Il faut cependant noter que, même dans cette attente, l'utilisation de l'ordinateur par voie vocale sera toujours limitée à des applications élémentaires (passages d'ordres commerciaux, bancaires et, en général, dialogues simples). Il est donc vraisemblable que le ménage informatisé prendra l'habitude de se déplacer vers des terminaux lourds équipés de moyens d'entrées-sorties considérables. Ces terminaux conserveront un langage spécifique demandant un personnel spécialisé qui marquera la révolution informaticque aux yeux de l'utilisateur.

Il sort peu d'informations d'un ménage et son attente de l'informaticque réside

L'hypothèse de départ est celle d'une participation active de l'individu aux systèmes informaticques en vue de satisfaire ses besoins matériels ou intellectuels ; cette participation active implique la supposition de moyens de communication permettant l'accès de l'ordinateur à l'individu à partir de lieux courants d'utilisation.

Le développement de l'information à domicile

Les prévisions relatives aux équipements doivent tenir compte, avant tout, de leurs coûts, c'est-à-dire des possibilités d'investissement et de dépenses d'exploitation des ménages. Il est, de ce fait, très vraisemblable que seuls des terminaux simples (téléphones, télex), équipe-ront la majorité des ménages et que les terminaux plus élaborés seront mis en place à titre d'équipements collectifs. En 1990, vingt à trente millions de postes téléphoniques principaux seront installés dans un pays comme la France et l'on trouvera couramment des terminaux du genre téléscripteurs à la disposition du public, dans le domaine des déplacements, des loisirs ou de l'enseignement. Des dispositifs plus riches en contenu informationnel (visiophone par exemple) posent, quant aux réseaux de transmission et de commutation, des problèmes technologiques tels qu'ils semblent réservés pour longtemps encore aux besoins professionnels.

Un cas particulier est représenté par la diffusion de l'information à domicile grâce à la multiplication de réseaux de

— prestations qui en résulteront peuvent avoir une influence indirecte considérable sur la vie des ménages, et c'est sans doute surtout par ce biais collectif que l'informatique pénétrera notre comportement quotidien. Aux services déjà évoqués, on peut ajouter l'amélioration des rapports entre l'administration et les administrés ; un système complet d'enregistrement et de transmission de données permettrait une gestion intégrée supprimant le cloisonnement actuel.

On peut regrouper les freins en quelques grandes catégories :

— freins technologiques et économiques : les équipements d'entrée-sortie représentent un investissement très lourd ;

— freins commerciaux : la concurrence libérale entraîne un cloisonnement provoquant une sous-optimisation des systèmes ;

— freins pédagogiques et éducatifs : les individus de l'an 2000 et leurs enseignants ne sont pas préparés à la révolution informatique ;

— résistance psycho-sociologique : on peut craindre une incompréhension des masses à l'endroit de l'ordinateur ;

— difficultés juridiques : protection de l'information elle-même, protection du secret, conséquences de la distribution d'informations erronées.

Malgré les limitations à la pénétration de l'informatique dans la vie quotidienne, l'esprit informatique s'insèrera peu à peu dans les ménages et un début d'informatisation existera en 1990 dans un grand nombre de foyers. L'individu constatera essentiellement la révolution informatique par le biais de l'amélioration de la qualité des services qui lui seront fournis.

H. D.

Une possibilité d'utilisation de l'ordinateur dans l'enseignement : grâce au « stylo électronique », cette petite fille repère ici le nom d'animaux.

